



## **Le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT promet un renforcement de la péréquation dans le projet de loi de finances pour 2014**

Le Premier ministre Jean-Marc AYRAULT a promis vendredi, à l'occasion des 6<sup>èmes</sup> Assises des villes moyennes réunies à Colmar, "une péréquation renforcée, mais surtout mieux maîtrisée", et ce "dès la prochaine loi de finances" présentée à l'automne.

"Une plus grande solidarité doit prévaloir entre collectivités, car il y a trop d'inégalités, trop d'injustice, et cela grâce à une péréquation renforcée mais surtout mieux maîtrisée", a déclaré M. AYRAULT dans un message vidéo visionné par les congressistes. "C'est pour cela qu'il faut corriger, dès la prochaine loi de finances, les incohérences nées de la réforme de la taxe professionnelle qui a figé les inégalités, notamment pour les territoires industriels qui ont même été pénalisés davantage", a ajouté le chef du gouvernement. Tentant d'apaiser les craintes des maires de villes moyennes face à l'ambition du gouvernement de créer de grandes métropoles, M. AYRAULT a assuré que "les villes moyennes jouent un rôle essentiel". "Avec leurs agglomérations, elles regroupent plus du quart de la population française, 20 % des emplois, 60 % des entreprises de taille intermédiaire. Elles sont un échelon de proximité qui exerce un effet d'entraînement sur tous les territoires ruraux", a-t-il dit.

Au lendemain de l'adoption au Sénat du premier des trois projets de loi de réforme territoriale (cf. CE du 7 juin), le Premier ministre a confirmé que le deuxième texte, portant sur les régions et départements, serait débattu au Parlement "avant la fin de l'année" et que le troisième, consacré "aux solidarités territoriales et aux intercommunalités", serait examiné "dès le mois d'avril 2014".

### **La Fédération des villes moyennes (FVM) demande que les baisses de dotations soient calculées sur la "richesse réelle"**

La Fédération des villes moyennes (FVM) a demandé que la réduction des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales prévue en 2014 et 2015 soit calculée en fonction du "revenu par habitant", pour que les villes les moins riches soient moins pénalisées. "Nous sommes d'accord pour contribuer, par un effort, au rétablissement des comptes publics mais il faut tenir compte de la richesse réelle des collectivités locales", a déclaré M. Christian PIERRET, président de la FVM, commentant la résolution que venaient d'adopter les Assises. Le maire (PS) de Saint-Dié et ancien ministre a fait valoir que "les villes moyennes, parce qu'elles sont des villes d'industrie manufacturière" ayant subi des pertes très importantes d'emplois dans ce secteur ces dernières années, "ont des revenus par habitant plus faibles que la moyenne du monde urbain". De même, elles ont "des charges de centralité très élevées" parce qu'elles mettent des services à disposition des bourgs et villages périphériques. "Nous voulons que notre contribution à l'effort soit juste et assise essentiellement sur le critère du revenu par habitant", et non strictement proportionnelle au montant de la dotation globale de fonctionnement venue de l'Etat que les collectivités auraient du toucher. Sur 2014 et 2015, 4,5 milliards d'euros de moins seraient versés par l'Etat.

La résolution du congrès souligne d'autre part que les maires des villes moyennes "ne sont pas contre les métropoles, mais pour une complémentarité reconnue -- elle ne l'est pas encore -- avec les métropoles". "Nous ne voulons pas que, dans cette démocratie locale française construite par l'Histoire, la région, plus les métropoles, définissent de manière autoritaire, dans une nouvelle centralisation, les termes de la démocratie locale", a affirmé M. PIERRET.